

Le guide de l'IN2P3 2012

IN2P3/CNRS
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16
<http://www.in2p3.fr/>



IN2P3
Institut national de physique nucléaire
et de physique des particules



Avant-propos

Sommaire

L'IN2P3, un institut du CNRS	3
La direction de l'Institut	5
Les grands axes scientifiques	8
Les instances d'évaluation et de consultation	10
Les relations avec les établissements partenaires	12
La communication	13
La sûreté nucléaire et la radioprotection	15
La direction adjointe administrative de l'IN2P3	16
Le service Emplois et ressources humaines	18
Le service Budget et finances	19
Le service Partenariat Europe et coopération internationales (SPECI)	20
Le système d'information projets – Isis	22
La direction adjointe technique de l'IN2P3	23
Les laboratoires, infrastructures et plateformes technologiques de l'IN2P3	25



L'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules coordonne les recherches en physique subatomique pour le compte du CNRS et des universités, en partenariat avec le CEA. Les problématiques scientifiques de l'IN2P3 sont aujourd'hui réparties en plusieurs domaines qui dessinent les grands axes de recherche de la discipline : de l'infiniment petit vers l'infiniment grand, on parcourt la physique des particules, la physique du nucléon et du noyau, le domaine des astroparticules et des neutrinos. Les applications de ces recherches, principalement dans les secteurs de la santé et de l'énergie, constituent également un volet important. Dans ce dispositif, l'IN2P3 a pour vocation de mobiliser et d'organiser le monde académique sur ces thématiques, dans un cadre largement pluriannuel et international. Les équipes expérimentales sont fortement soutenues au sein de l'Institut par des équipes de théoriciens.

Les instruments expérimentaux utilisés par les physiciens sont de « gros » détecteurs auprès de très grands accélérateurs, dont les deux principaux financés (en partie ou en totalité) par la France sont le LHC au Cern (Organisation européenne pour la recherche nucléaire) à Genève et le Ganil (Grand accélérateur national d'ions lourds) à Caen. Des instruments au sol ou embarqués sur satellite permettent d'observer les particules (astroparticules) émanant de phénomènes violents dans l'Univers ou les manifestations cosmologiques de la physique des particules.

L'Institut fédère et coordonne près de 500 chercheurs CNRS, 400 enseignants-chercheurs et 1 600 ITA répartis dans 26 laboratoires, plateformes, GIP..., formant un réseau fortement interconnecté. Les thèmes de recherche sont articulés en projets déclinés et pilotés depuis leurs phases de réflexion et de prospective, suivies de R&D, puis de réalisations, d'exploitations, d'analyses, de communications, et finalement de démantèlement. Aujourd'hui, l'IN2P3 mène environ 80 projets, engageant simultanément plusieurs laboratoires, dont 40 absorbent plus de 75 % des ressources et dont 8 émergent aux Très

grandes infrastructures de recherche (TGIR). Pour ce faire, l'Institut s'appuie sur une direction stratégique définissant sa politique scientifique et technique et ses orientations de base, sur une organisation projets assurant la mise en œuvre et le suivi des activités, et enfin sur le conseil scientifique de l'Institut qui évalue en permanence la pertinence et l'opportunité des projets proposés.

Si ces grands thèmes représentent le cœur de la discipline, l'IN2P3 apporte aussi ses compétences propres à des domaines de la science requérant son savoir-faire, ainsi qu'à la résolution de certains problèmes sociétaux proches de son cœur de métier. Des recherches interdisciplinaires se développent ainsi sur deux fronts principaux : l'interface physique – santé, où l'Institut fait bénéficier les sciences du vivant fondamentales et thérapeutiques de ses compétences en instrumentation et moyens de calcul ; et le cycle électronucléaire où, en collaboration avec les chimistes, sont étudiées les questions liées au stockage des déchets radioactifs, tandis que les physiciens nucléaires travaillent à mettre au point des systèmes innovants de nouvelle génération, dont certains permettant l'incinération des déchets. L'IN2P3 apporte aussi son concours à des actions liées à l'environnement (mesures de radioactivité) et à l'écologie (capteurs autonomes..).

Enfin, pour réaliser leurs expériences, les chercheurs doivent définir et construire eux-mêmes, avec l'aide de l'industrie, leurs outils et leurs instruments de mesure. L'Institut est ainsi une réserve de savoirs technologiques très divers dans le domaine des accélérateurs de particules et de la détection de particules sur une large gamme d'énergie. Dans le domaine du traitement de l'information, l'Institut contribue fortement (via son Centre de calcul) aux projets de « grille de calcul » qui visent à l'utilisation optimale de moyens de calcul intensif distribué, et s'implique fortement dans l'Institut des grilles et du cloud du CNRS.

Ces compétences technologiques diffusent vers le monde économique et industriel, et c'est un point d'attention pour l'IN2P3.

Jacques Martino, directeur de l'IN2P3



L'IN2P3, un institut du CNRS

Le CNRS

Le Centre national de la recherche scientifique est un organisme public de recherche qui produit du savoir et met ce savoir au service de la société.

Avec plus de 34 000 personnes (dont 25 600 statutaires – 11 400 chercheurs et 14 200 ingénieurs, techniciens et administratifs), un budget primitif pour 2012 de 3,3 milliards d'euros dont 784 millions d'euros de ressources propres, une implantation sur l'ensemble du territoire national, le CNRS exerce son activité dans tous les champs de la connaissance, en s'appuyant sur plus de 1 100 unités de recherche et de service.

Le CNRS est organisé en dix instituts dont trois sont nationaux : Institut des sciences biologiques (INSB), Institut de chimie (INC), Institut écologie et environnement (INEE), Institut des sciences humaines et sociales (INSHS), Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I), Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS), Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI), Institut de physique (INP), Institut national de physique nucléaire et physique des particules (IN2P3), Institut national des sciences de l'Univers (INSU).

19 délégations en région assurent une gestion directe et locale des laboratoires et entretiennent les liens avec les partenaires locaux et les collectivités territoriales.

L'IN2P3

Créé en 1971, l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules a pour mission de promouvoir et de fédérer les activités de recherche dans les domaines de la physique nucléaire, la physique des particules et des astroparticules.

Les personnels

L'Institut regroupe un peu plus de 2 500 personnes permanentes : 500 chercheurs du CNRS, 400 enseignants-chercheurs et chercheurs non CNRS dont 20 physiciens du CEA, 1 380 ingénieurs, techniciens et administratifs CNRS, 220 personnels techniques et administratifs relevant d'autres organismes (dont 110 du CEA). 470 post-doctorants et doctorants collaborent également au sein des laboratoires.

Le budget

Les ressources de l'Institut (salaires compris) atteignent 220 millions d'euros en 2012 :

- 33 M€ de ressources propres (programmes d'Investissements d'avenir, contrats/conventions avec l'ANR, l'Europe, les partenaires régionaux, universitaires et industriels, valorisation, prestations de services...)
- près de 40 M€ hors taxes de ressources sur subvention de l'État :
 - 18,5 M€ directement répartis dans les laboratoires au titre du soutien de base récurrent et des projets scientifiques,
 - 19 M€ destinés au fonctionnement, à la construction ou à l'exploitation des Très grandes infrastructures de recherche (TGIR) parmi lesquelles le Centre de calcul de l'IN2P3 (Lyon), le Ganil et le projet Spiral2 (Caen), le LHC (Cern), EGO/Virgo (Pise),
 - 1,5 M€ liés aux engagements de l'Institut à l'égard des partenaires régionaux, universitaires et d'autres établissements de recherche français ou étrangers et aux opérations de sûreté nucléaire et radioprotection au sein des laboratoires,
 - 1 M€ budgétisés pour l'achat et la maintenance des licences de logiciels spécifiques à l'Institut (IAO/CAO), pour la formation permanente et le fonctionnement de la direction et des services du siège de l'Institut.
- la masse salariale équivalente aux effectifs payés par le CNRS au sein des unités de l'IN2P3 est évaluée à un peu plus de 146 M€ (191 M€ en prenant en compte les personnels non CNRS).

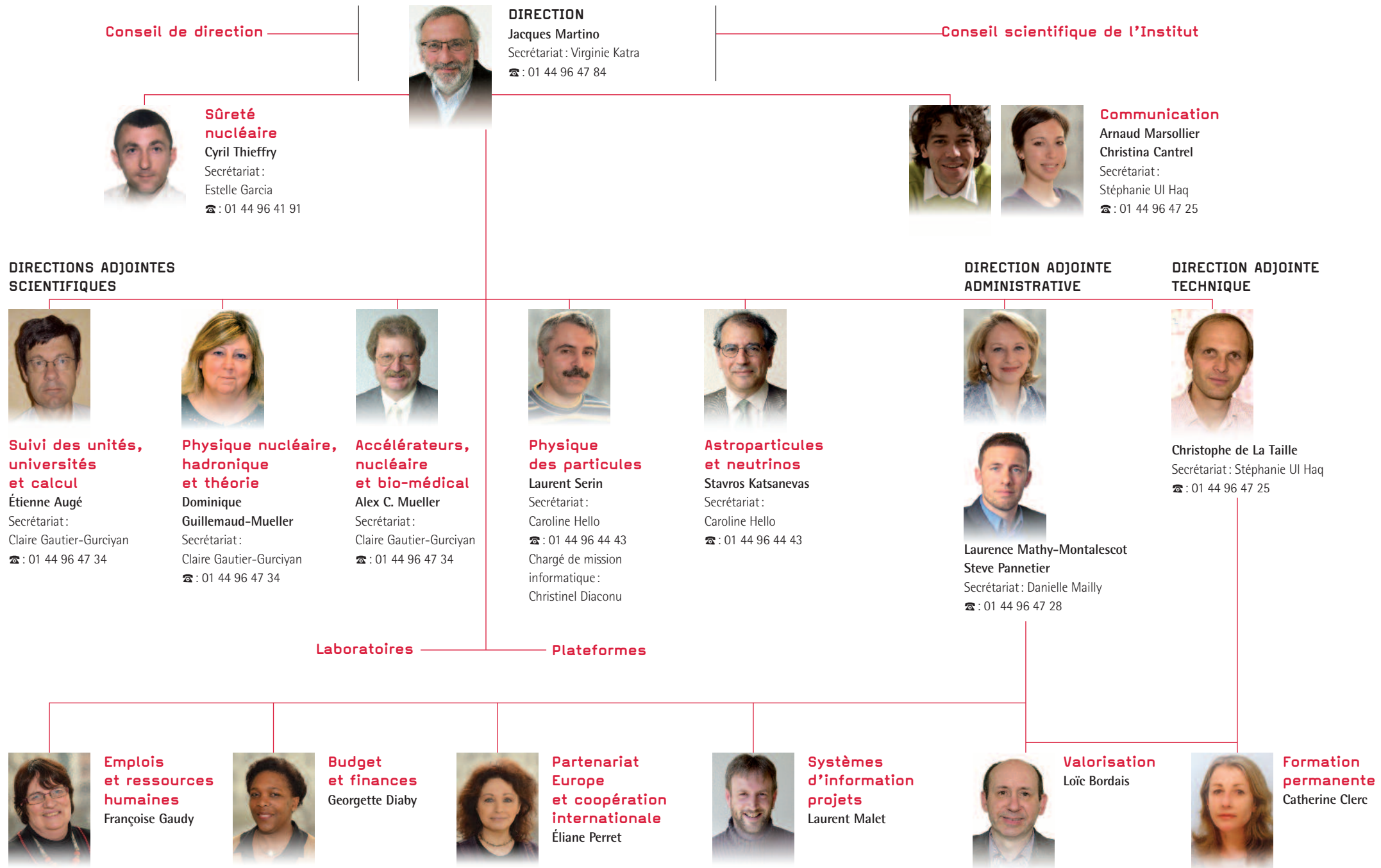
Les laboratoires

L'Institut regroupe 26 laboratoires, plateformes et GIP :

- 18 unités mixtes de recherche (UMR ; dont 1 mixte avec le CEA, 1 mixte avec le CEA et deux universités, 16 mixtes avec les universités et/ou grandes écoles),
- 2 unités de service et de recherche (USR),
- 2 unités mixtes de service (UMS),
- 2 unités propres de recherche (UPR),
- 1 unité propre de service (UPS),
- 1 groupement d'intérêt public (GIP).



La direction de l'Institut



Les grands axes scientifiques



Les axes de recherche à l'IN2P3 sont répartis en plusieurs grands domaines.

La physique des particules

- Les tests du Modèle standard et la recherche de nouvelle physique au-delà du Modèle standard auprès des collisionneurs LHC et Tevatron
- L'étude de la violation de symétrie CP
- La R&D pour les améliorations des détecteurs du LHC et les expériences auprès du futur collisionneur ILC

La physique nucléaire et hadronique

- La recherche de la limite de stabilité, la structure des noyaux dits «exotiques» et les réactions induites par des faisceaux secondaires radioactifs
- L'astrophysique nucléaire et la formation des éléments lourds dans l'Univers
- L'influence de l'isospin dans les réactions nucléaires, l'équation d'état de la matière nucléaire et les noyaux chauds
- Le plasma de quarks et gluons auprès du LHC
- La structure des hadrons
- Les mécanismes de production et d'interaction des hadrons

Les astroparticules et la physique des neutrinos

- La recherche de la masse et de l'énergie noire et l'étude de l'Univers primordial
- Les phénomènes violents de l'Univers et l'origine des rayons cosmiques
- La détection des ondes gravitationnelles
- La physique des neutrinos

Les recherches interdisciplinaires

- L'aval du cycle électronucléaire
- L'instrumentation nucléaire innovante : en sciences du vivant, diagnostiques et thérapeutiques en médecine
- Les éléments rares et les faibles radioactivités
- Les agrégats, les interactions ions-matière et la physique des matériaux
- L'utilisation de la grille de calcul pour déterminer des molécules prometteuses en tant que médicaments de la grippe aviaire et de la malaria (programme Wisdom)
- L'extension du code de simulation Monte-Carlo de la physique des particules vers les très basses énergies pour des calculs précis d'irradiation de matériaux biologiques.

La théorie

Les théoriciens travaillent en collaboration étroite avec les expérimentateurs sur des sujets en lien avec les projets développés dans les domaines de la physique des particules, de la physique nucléaire et hadronique, des astroparticules et dans l'interdisciplinaire.

Les accélérateurs

- R&D pour l'amélioration des performances des accélérateurs (énergie, intensité/luminosité, fiabilité) pour la physique, la médecine et l'énergie nucléaire
- Mise en place des plateformes technologiques
- Nouveaux principes d'accélération

Les capteurs et l'instrumentation

- Les capteurs silicium
- Les photo-détecteurs et scintillateurs de nouvelle génération
- Les détecteurs gazeux
- Les bolomètres
- La microélectronique

La grille de calcul

- Le projet LCG-France qui constitue la contribution française à la grille internationale de calcul pour le LHC
- Le fonctionnement, sous l'égide de l'Institut des grilles et du cloud du CNRS, d'une infrastructure française de grille de calcul scientifique à vocation interdisciplinaire



Les instances d'évaluation et de consultation

Les instances du Comité national en lien avec l'IN2P3

Les sections du Comité national

L'ensemble du champ des connaissances est divisé en disciplines ou groupes de disciplines qui correspondent aux sections du Comité national de la recherche scientifique. Ce découpage est régulièrement adapté à l'évolution de la science et des champs disciplinaires par un remaniement du nombre de sections, et de leurs intitulés. Au nombre de 40 depuis 1991, les sections évaluent l'activité des chercheurs et analysent tous les 4 ans la pertinence de la prospective des unités de recherche ainsi que celle des unités candidates à un soutien du CNRS dans le cadre de la stratégie propre à l'établissement. La section s'appuie, pour cette analyse, sur le rapport quadriennal du comité d'évaluation de l'AERES sur les activités de l'unité. Les sections se constituent en jurys d'admissibilité pour le recrutement des chercheurs. La section principale en lien avec l'Institut est la section 03¹ (Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au cosmos). L'Institut est également en lien avec d'autres sections du Comité national et, en particulier, avec les sections 02 (Théories physiques : méthodes, modèles et applications), 13 (Physico-chimie : molécules, milieux), 30 (Thérapeutique, pharmacologie et bio-ingénierie) et 07 (Sciences et technologies de l'information).

Le Conseil scientifique de l'IN2P3

Ce Conseil a pour mission de conseiller et assister par ses avis et ses recommandations le directeur de l'Institut de manière prospective sur la pertinence et l'opportunité des projets et activités de l'IN2P3.

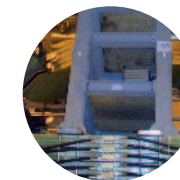
Les instances d'évaluation

Tous les 4 ans, les laboratoires font l'objet d'une évaluation de leurs programmes de recherche par l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) qui, depuis 2007, est une autorité administrative indépendante.

Les instances de l'IN2P3

Le Conseil de direction de l'IN2P3

Il est consulté sur l'établissement des programmes de recherche, du plan et des programmes d'équipement, et également sur le budget particulier de l'Institut et les questions d'ordre général relatives au personnel. Il comprend des représentants du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, du CNRS, du CEA ainsi que des représentants des membres élus des sections du Comité national liées à l'Institut.



Le suivi des unités par l'IN2P3

Les entretiens annuels/dialogues de gestion

L'Institut organise une réunion annuelle avec le directeur de l'unité, des représentants des autres tutelles (universités, Grandes écoles) et la délégation régionale afin d'examiner les programmations des ressources nécessaires à l'unité pour mener à bien ses programmes de recherche.

Comité de recherche d'un nouveau directeur de laboratoire

Le Comité de recherche d'un nouveau directeur de laboratoire a pour objectif de permettre la nomination du directeur de laboratoire par le directeur de l'Institut, après consultation du conseil de laboratoire, des commissions du Comité national concernées et des organismes de tutelle. Le comité est chargé de proposer au directeur de l'IN2P3 une liste restreinte de candidats à la direction du laboratoire. Le choix du directeur est ensuite proposé, par le directeur de l'IN2P3, aux organismes de tutelle éventuellement après entretien avec tout ou partie des candidats proposés par le comité.



La liste des membres des instances est consultable sur le web de l'IN2P3 : http://www.in2p3.fr/presentation/instances/instances_in2p3.htm (Présentation de l'Institut, Instances).

Voir aussi le web du Comité national : <http://www.cnrs.fr/comitenational/>

Site de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) : <http://www.aeres-evaluation.fr/>

¹ Deviendra la section 01 pour le mandat 2012-2015.



Les relations avec les établissements partenaires

Parmi les acteurs de la recherche publique française, le CNRS, le CEA et les établissements d'enseignement supérieur jouent un rôle majeur. L'interaction harmonieuse entre ces organismes constitue une clé de la réussite de la recherche.

La plus grande partie des unités de l'IN2P3, implantée sur le campus d'une université ou, plus généralement, d'un établissement d'enseignement supérieur (École des Mines, École Polytechnique), a un statut d'Unité mixte de recherche (UMR). Le CEA est aussi tutelle de trois de ces unités.

Un contrat quinquennal

Pour chaque unité, les règles de partenariat entre le CNRS et le ou les établissements partenaires (enseignement supérieur, CEA) font l'objet d'une contractualisation, actualisée tous les 5 ans.

Elle a en particulier pour mission :

- d'organiser de façon cohérente, à l'échelon national comme à l'échelon régional, les relations entre le CNRS et ses partenaires et d'uniformiser sur le territoire national les structures des unités de recherche ainsi que leur mode de fonctionnement
- de standardiser les procédures d'évaluation de la production scientifique des laboratoires, en discussion avec l'AERES
- de s'assurer que les soutiens budgétaires et en personnel accordés par le CNRS et par ses partenaires sont utilisés de façon conforme aux objectifs scientifiques qu'ils se sont donnés
- d'assurer une meilleure intégration des unités de recherche et du personnel CNRS dans le milieu

universitaire, notamment par une présence accrue des personnels du CNRS dans les instances universitaires et en favorisant la mobilité des chercheurs vers l'université

Il peut y avoir plus de deux partenaires, si la contractualisation est réalisée avec deux universités comme Paris VI et Paris VII, ou bien entre le CNRS, l'École des Mines de Nantes, et les ministères de l'Éducation nationale et de l'Industrie.

Un entretien annuel objectifs-moyens

Pour chaque unité, la direction de l'IN2P3 et la direction du ou des établissements partenaires se réunissent chaque année dans les locaux de l'unité pour faire le point des activités au cours de l'année passée et des demandes de moyens (financiers et en personnel) pour l'année à venir.



CONTACTS

Étienne Augé
Directeur adjoint scientifique
☎ : 01 44 96 47 54

Claire Gautier-Gurciyan
Secrétariat
☎ : 01 44 96 47 34



La communication

Il est dans la mission du CNRS de faire partager l'objet de ses recherches, vers tous les publics. La communication s'appuie ainsi sur tous les personnels et en particulier sur les chercheurs dont une des missions est de transmettre les connaissances. À l'IN2P3, la cellule communication accompagne toute initiative permettant d'augmenter la visibilité de l'Institut, de communiquer vers le public ou bien encore de participer à des projets éducatifs touchant à ses disciplines.

La communication des instituts du CNRS s'inscrit dans le cadre de la stratégie définie par la Direction de la communication du CNRS (Dircom).

À l'IN2P3, la cellule nationale de communication ainsi qu'un réseau de correspondants ont été mis en place pour contribuer à la circulation des informations, coordonner des activités communes et faire connaître les activités des laboratoires à la fois au niveau local et national.

Les publications

Info-Express est un outil de communication interne qui se présente sous la forme d'une lettre électronique mensuelle, à laquelle toutes les personnes intéressées peuvent s'abonner (<http://ccmail.in2p3.fr/archives/e-lettre-l.html>). Cette lettre est destinée à informer de la vie de l'Institut. Il existe d'autres outils traitant de manière plus détaillée de la politique scientifique de l'Institut : rapport d'activité, rapport de prospective...

Le site Internet de l'IN2P3 est un autre moyen de faire connaître les activités de l'Institut à tous les publics. Depuis peu, l'IN2P3 est également présent sur la toile au travers de son blog (<http://www.quantumdiaries.org/author/cnrs-in2p3/>). Un compte Twitter permet encore de faire circuler des informations de manière quasi quotidienne (https://twitter.com/in2p3_cnrs).

La presse

En collaboration étroite avec le bureau de presse de la Dircom, la cellule communication de l'IN2P3 informe la presse des faits marquants scientifiques de l'Institut en diffusant des communiqués de presse. En fonction de l'actualité, des conférences de presse ou des visites de sites d'expériences sont organisées à destination des journalistes. Le bureau de presse et la cellule communication de l'IN2P3 mettent aussi les journalistes en relation avec les chercheurs en fonction des demandes.

Actions éducatives : à l'École des deux infinis

L'IN2P3 propose aux enseignants du second degré des dispositifs et outils leur permettant d'introduire la physique subatomique dans leur enseignement. Véritable passerelle entre le monde enseignant et celui de la recherche, l'École des deux infinis vise à initier les élèves aux métiers de la recherche et à éveiller leur curiosité pour l'univers de la physique. Conférences, supports pédagogiques, visites de laboratoires, Masterclasses, Cosmos à l'École sont autant d'initiatives qui reposent sur la participation de nombreux chercheurs, favorisant un dialogue entre lycéens et chercheurs. Ces actions touchent chaque année plusieurs milliers de jeunes.

Actions en partenariat et réseaux

La cellule communication de l'IN2P3 travaille en collaboration avec de nombreuses autres institutions scientifiques et réseaux, au niveau national et international (Cern, CEA, Interactions, Ippog...). Des partenariats sont également mis en place par exemple avec l'Éducation nationale (Science à l'école), Universcience ou d'autres établissements et associations de culture scientifique.



CONTACTS

Arnaud Marsollier
Responsable de la cellule
communication
et communication
astroparticules
☎ : 01 44 96 40 35
ou (+41) 22 76 73 709 (Cern)

Christina Cantrel
Chargée de communication
☎ : 01 44 96 47 60

Stéphanie Ul Haq
Secrétariat
☎ : 01 44 96 47 25

Perrine Royole-Degieux
Communication physique
des particules
☎ : 04 73 40 54 59

Anna Thibeau
Communication énergie
nucléaire et santé
☎ : 04 72 44 79 76

Jean-Luc Robert
Communication École
des deux infinis
☎ : 01 57 27 61 53

La sûreté nucléaire et la radioprotection

Dès la création de l'Institut, la direction de l'IN2P3 s'est préoccupée de mettre en œuvre une politique de prévention contre les risques professionnels et environnementaux liée aux activités mettant en œuvre des rayonnements ionisants.

Le directeur de l'IN2P3 est responsable de la sûreté nucléaire et de la radioprotection. En particulier il s'assure du contrôle effectif des risques liés à la gestion des substances radioactives, à leur impact sur l'environnement, et aux conditions d'application de la réglementation concernant la radioprotection, les matières et installations nucléaires. Pour cela, il s'appuie sur un service de sûreté nucléaire et radioprotection propre à l'IN2P3 et sur des services compétents en radioprotection dans les laboratoires de l'IN2P3.

La cellule sûreté nucléaire et radioprotection, placée sous la responsabilité du directeur de l'IN2P3, a pour mission principale de :

- contrôler en interne et réaliser des audits dans les laboratoires de l'IN2P3 pour vérifier la bonne application de la réglementation en matière de radioprotection et de sûreté nucléaire
- proposer au directeur de l'IN2P3 les mesures d'amélioration jugées indispensables
- assister et conseiller les directeurs d'unités, les responsables techniques et scientifiques
- contribuer à la diffusion des connaissances réglementaires et techniques du domaine
- coordonner l'activité des Personnes Compétentes en Radioprotection des unités IN2P3
- contribuer à la formation réglementaire des Personnes Compétentes en Radioprotection
- travailler en étroite collaboration avec les services compétents en radioprotection des laboratoires de l'IN2P3 pour réaliser des actions d'expertise, de conseil et de contrôle auprès du CNRS et d'instances externes
- représenter l'IN2P3 et le CNRS auprès des autorités et instances externes du domaine

Le champ d'activité du service s'exerce au niveau national sur l'ensemble des unités de l'IN2P3. Son responsable intervient également en tant que chargé de mission à la prévention du risque radioactif pour le CNRS. À ce titre, il est sollicité sur cette thématique par la Coordination nationale de prévention et de sécurité du CNRS, par les délégations régionales ou les unités du CNRS.



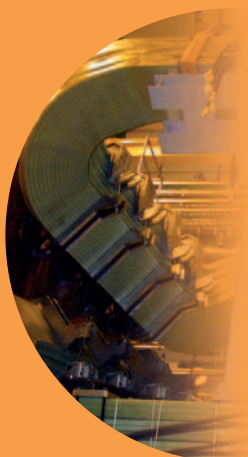
CONTACTS

Cyril Thieffry
Responsable
☎ : 04 72 69 41 99

Estelle Garcia
Assistante
☎ : 04 72 69 41 91

Aymeric Chabardès
Ingénieur radioprotection - Sûreté
nucléaire et radioprotection
☎ : 04 72 69 41 89

Sûreté Nucléaire et radioprotection
Campus de la Doua
12-14 Bld Niels Bohr
69622 Villeurbanne cedex



La direction adjointe administrative de l'IN2P3

La direction adjointe administrative traduit en termes opérationnels la politique scientifique de l'IN2P3 et assiste et conseille le directeur dans le management de l'Institut. Pour atteindre cet objectif, elle apporte à la direction les outils et les informations lui permettant :

- d'établir la programmation et la prospective des ressources humaines et financières dans un contexte de management par projets,
- de prendre les décisions d'allocation des ressources dans le cadre des entretiens annuels/dialogues de gestion,
- de suivre la mise en œuvre des décisions.

Les programmes scientifiques de l'IN2P3 sont conduits dans le cadre de collaborations européennes et/ou internationales en partenariat institutionnel (Cern, CEA, Universités...) et parfois industriel.

Les activités de la direction adjointe administrative sont conduites au sein des quatre services: Emploi et RH; Budget et finances; Partenariat, Europe et coopération internationale; SI projets.



CONTACTS

Laurence Mathy-Montalescot
Directrice adjointe administrative
☎ : 01 44 96 42 68

Steve Pannetier
Adjoint
☎ : 01 44 96 42 90

Danielle Mailly
Secrétariat
☎ : 01 44 96 47 28

Dominique Jarroux-Déclais
Cellule e-doc
☎ : 04 72 43 12 67

Dominique Girod
Coordnatrice du réseau Démocrate
☎ : 04 72 43 16 77

Christian Benoît
Logistique (Acmo)
☎ : 01 44 96 45 77



Le service Emplois et ressources humaines

Le service participe à la définition et la mise en œuvre de la politique de ressources humaines définie par la direction de l'Institut :

- à partir des entretiens annuels/dialogues de gestion dans une vision laboratoire « multiprojets », il prépare l'arbitrage et l'allocation des ressources humaines (recrutement, mobilité, promotions) et l'accueil de personnels non permanents,
- il propose les mesures correctives à partir des synthèses, bilans, tableaux de bord et produit des indicateurs.

Il initie une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences :

- mise en place des outils d'analyse qualitative,
- prospective sur les métiers d'ingénieurs et de techniciens ; anticipation des besoins en compétences à moyen terme.

Le service assure le suivi des dossiers du personnel du siège de l'Institut. Il a également en charge le suivi des créations et renouvellements d'unités.

Il interagit avec les directions fonctionnelles, les délégations régionales et les laboratoires.



CONTACTS

Françoise Gaudy
Responsable du service Emploi
et ressources humaines
Attribution des ressources
humaines
☎ : 01 44 96 45 63

Sabrina Galvao
Gestion et suivi des personnels
chercheurs, des personnels
non permanents, suivi des unités
☎ : 01 44 96 41 63

Jérôme Normand
Allocation et suivi des personnels IT
titulaires et gestion des personnels
des services centraux
☎ : 01 44 96 47 83

Le service Budget et finances

Le service Budget et finances assure la préparation et l'exécution du budget de l'Institut à partir des orientations de la direction et du cadrage du CNRS.

Ses principales missions sont :

- d'assister la direction de l'Institut dans l'élaboration du budget à partir de la demande globale des laboratoires résultant des entretiens annuels/dialogues de gestion, des contrats quinquennaux et des engagements nationaux et internationaux de l'Institut,
- de répartir les ressources destinées aux laboratoires, en fonctionnement, équipement et investissement (soutien de base et projets scientifiques),
- de suivre sous forme de tableaux de bord la consommation des ressources allouées en vue d'assurer un contrôle budgétaire effectif et de proposer, le cas échéant, des mesures correctives.

Par ailleurs, le service est chargé de l'exécution du budget de fonctionnement de l'Institut.

Il interagit avec les directions fonctionnelles, les délégations régionales et les laboratoires.



CONTACTS

Georgette Diaby
Responsable du service Budget
et finances
☎ : 01 44 96 47 86

Sabrina Permall
Allocation et suivi des ressources
☎ : 01 44 96 47 24

Marie Benoit
Gestion financière
☎ : 01 44 96 45 64

Le service Partenariat, Europe et coopération internationale (SPECI)

Le service assure pour l'IN2P3 un rôle de conseil, d'expertise et de veille juridique pour les accords de partenariat ayant une dimension stratégique et/ou institutionnelle. Sa mission est de faire aboutir contractuellement les projets et contribuer à une meilleure visibilité européenne et internationale de l'Institut.

Des partenariats multiples

Les chercheurs, ingénieurs et techniciens ont développé une culture de management par projets, qui implique une grande diversité de partenariats. Cette démarche s'inscrit dans un paysage de plus en plus complexe en raison de la multiplicité des guichets offerts au financement de la recherche, tant sur le plan international, qu'europpéen, national ou régional.

La mission du service est de soutenir la démarche des équipes IN2P3, en leur apportant l'aide et les conseils dont elles ont besoin pour connaître, identifier et répondre à des appels à propositions tout en intégrant les règles et les procédures de gestion administrative et financière du CNRS.

Le partenariat international

L'IN2P3 a signé des accords de coopération qui permettent des échanges bilatéraux de courte durée avec des partenaires privilégiés.

Outre ces accords spécifiques, les laboratoires ont la possibilité de répondre aux appels d'offres initiés par le CNRS et de lancer des actions structurantes telles que les PICS (Programme international de coopération scientifique), les LEA/LIA (Laboratoire européen associé ou Laboratoire international associé) ou les GDRE/GDRI (Groupement de recherche européen ou Groupement de recherche international). Le SPECI initie et gère ces actions en lien avec la direction « Europe de la recherche et coopération internationale » du CNRS.

Le partenariat européen

Le SPECI assure le management des grands projets de recherche européens de l'IN2P3 et leur coordination. Il a également pour mission d'assurer un rôle d'expertise et de conseil, tant auprès des responsables scientifiques qui veulent répondre à un appel à propositions auprès de la Commission européenne qu'auprès des gestionnaires des laboratoires.

Les contrats et conventions

Les relations partenariales impliquent la mise en place de contrats et conventions qui doivent respecter la réglementation CNRS et s'inscrire dans une démarche évitant tout contentieux ultérieur.



CONTACTS

Éliane Perret

Responsable SPECI
Relations internationales
☎ : 01 44 96 47 47

Aline Carlier

Suivi partenariat
☎ : 01 44 96 42 40

Smaragda Spyrou

Projets européens
☎ : 01 44 96 48 07

Landry Laurent

Suivi juridique
☎ : 01 44 96 53 92

Ino Agrafioti

Manager du projet européen
Aspera
☎ : 01 44 96 51 36

Le Système d'information projets

– Isis

Isis est pour l'Institut un outil stratégique de première importance au service de sa politique scientifique. Il vise à couvrir tous les éléments de suivi pluriannuel d'un projet et fournit aux personnels de l'Institut (siège-laboratoires-responsables de projet) les outils nécessaires au pilotage des projets, à leur gestion et à leur suivi. Il répond aux besoins de la direction de l'IN2P3 en matière de répartition et de programmation pluriannuelle des ressources consolidées (financières et humaines) par projet, activité et programme scientifique. Il répond aussi aux attentes des directeurs d'unité et des responsables administratifs des laboratoires qui l'utilisent lors des entretiens et réunions avec les tutelles et les instances d'évaluation. Permettant de disposer de véritables tableaux de bord de la gestion par projet à l'IN2P3, il est en évolution continue et le développement actuellement en cours vise à améliorer la qualité de l'information, à simplifier son acquisition et à répondre à l'évolution des besoins des acteurs de l'IN2P3.

En alimentant Isis à partir des informations des SI de production du CNRS, l'Institut a choisi de garantir la fiabilité et la qualité des données.

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

Isis est géré par une maîtrise d'ouvrage (MOA). Le système informatique est quant à lui géré par la maîtrise d'œuvre (MOE).

La MOA consiste en l'élaboration du schéma directeur du SI et la proposition des développements et des évolutions nécessaires.

La MOE définit et met en œuvre l'ensemble des opérations informatiques du SI projets dans tous ses aspects (administration, réalisation, fonctionnement sécurisé, gestion des incidents, évolutions, assistance, suivi de la production et de l'exploitation, déploiement...).

MOA et MOE assurent la mise en adéquation permanente des besoins et de la réactivité du système d'information avec la stratégie de l'Institut. Elles entretiennent des relations suivies avec la DSI du CNRS et le service Systèmes d'information de la délégation du siège - PMA.

MOE SYSTÈMES D'INFORMATION

Laurent Malet
Responsable du service Système d'information projets
☎ : 01 44 96 49 66

Laurent Massu
Développement et déploiement
☎ : 01 44 96 47 94

Yves Georget
Administrateur serveurs
☎ : 01 44 96 40 62

Nadège Chotard
Statistiques
☎ : 01 44 96 45 41

MOA SYSTÈMES D'INFORMATION

Kamel El Baccouche
Responsable
☎ : 01 44 96 47 52

Anthony Dalle
Administrateur SI
☎ : 01 44 96 49 74



La direction adjointe technique de l'IN2P3

La direction adjointe technique de l'IN2P3 a pour mission :

- la coordination et l'organisation des ressources techniques sur les grands projets de l'Institut, en binôme avec les directeurs adjoints scientifiques
- la structuration de la « R&D instrumentation », de manière à être à la pointe de l'état de l'art en détection
- l'optimisation des ressources ITA dans les laboratoires afin de dégager et maintenir l'expertise pour les projets et les plateformes technologiques
- l'organisation des outils communs (IAO/CAO, GED, gestion de projet et qualité) pour une collaboration efficace entre laboratoires et une gestion rigoureuse des grands projets



CONTACTS

Christophe de la Taille
Directeur adjoint technique
☎ : 01 44 96 44 51

Stéphanie Ul Haq
Secrétariat
☎ : 01 44 96 47 25



CONTACTS

La valorisation de la recherche

La valorisation de la recherche auprès du tissu économique et social constitue un axe important de la stratégie de l'Institut.

Grâce à un réseau de correspondants de valorisation de laboratoires et un coordinateur national, l'Institut valorise les résultats de ses recherches et les savoir-faire développés dans ses services techniques dans les domaines de la santé, spécialement l'imagerie médicale, du spatial, de l'environnement (mesures de basse radioactivité grâce au réseau Becquerel), et dans l'industrie électronique.



CONTACT

Loïc Bordaïs
Responsable valorisation
et partenariats industriels
☎ : 01 44 96 43 18

La formation permanente

Étant donné les spécificités des axes scientifiques et des technologies mises en œuvre dans ses laboratoires, l'IN2P3 est doté de son propre bureau de formation permanente.

Les actions mises en place ont pour objectif de suivre les évolutions thématiques et technologiques de l'Institut, l'évolution des métiers et l'analyse des fonctions émergentes.

Les écoles sont des outils indispensables de mise à jour des compétences, d'information et de formation dans les domaines de haute technicité. Elles sont, de plus, des lieux d'échanges privilégiés des spécialistes des domaines.



CONTACTS

Catherine Clerc
Chargée de mission Formation
☎ : 01 69 33 56 55

Bertrand Di Cesare
☎ : 01 44 96 41 92

Josiane Iborra
☎ : 01 44 96 47 39

L'IAO-CAO

Les outils communs d'IAO-CAO en mécanique (Catia V5, Ansys) et en électronique (Cadence 6) permettent de concevoir, calculer, simuler et partager des plans ou des schémas électroniques entre les différents laboratoires de l'IN2P3 et d'y accéder grâce à une base de données commune (Smarteam). Ils sont hébergés au Centre de calcul (CCIN2P3) à Lyon et maintenus par une équipe dédiée. Le système d'archivage et de validation des données (EDMS) des principaux projets est également hébergé, maintenu et centralisé au CCIN2P3.



CONTACTS

IAO-CAO MÉCANIQUE

Vincent Boninchi
☎ : 04 72 69 41 93

Mathieu Walter
☎ : 04 72 69 52 73

IAO-CAO ÉLECTRONIQUE

Claude Colledani
☎ : 03 88 10 61 11



Les laboratoires, infrastructures et plateformes technologiques de l'IN2P3

directions

Pierre Binetruy
☎ : 01 57 27 60 99

Astroparticules et Cosmologie
APC – UMR 7164
Université Paris-Diderot / Bâtiment Condorcet
10, rue Alice Domon et Léonie Duquet
75013 Paris

Dominique Boutigny
☎ : 04 72 69 42 10

Centre de calcul de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules
CC- IN2P3 – USR 6402
43, bd du 11 novembre 1918
69622 Villeurbanne cedex

Philippe Moretto
☎ : 05 57 12 08 08

Centre d'études nucléaires de Bordeaux Gradignan
CENBG – UMR 5797
Université Bordeaux-I
Le Haut-Vigneau
BP 120
33175 Gradignan

Éric Kajfasz
☎ : 04 91 82 76 63

Centre de physique des particules de Marseille
CPPM – UMR 7346
Faculté des Sciences de Luminy
Case 902
163, avenue de Luminy
13288 Marseille Cedex 9

Gabriel Chardin
☎ : 01 69 15 52 30

Centre de spectrométrie nucléaire et de spectrométrie de masse
CSNSM – UMR 8609
Université Paris-Sud
Bât 104-108
91400 Orsay cedex

Florent Staley (GIE)
☎ : 02 31 45 45 91
Marek Lewitowicz (UPR)
☎ : 02 31 45 46 52

Grand accélérateur national d'ions lourds
GIE GANIL – UPR 3266
Boulevard Henri Becquerel
BP 55027
14076 Caen cedex 5

Vincent Breton
☎ : 04 73 40 72 19

Institut des grilles et du cloud
IDG – UPS 3107
Université Paris-Sud / Bâtiment 200
BP 34
91898 Orsay cedex

directions

Yves Charon
☎ : 01 69 15 36 97

Imagerie et modélisation en neurobiologie et cancérologie
IMNC – UMR 8165
Université Paris-Sud / Bâtiment 440
15, rue Georges Clémenceau
91406 Orsay cedex

Christelle Roy
☎ : 03 88 10 65 95

Institut pluridisciplinaire Hubert Curien
IPHC – UMR 7178
Université Strasbourg-I
23, rue du Loess
BP 28
67037 Strasbourg cedex 2

Façal Azaiez
☎ : 01 69 15 73 25

Institut de physique nucléaire d'Orsay
IPNO – UMR 8608
Université Paris-Sud / Bâtiment 100 M
15, rue Georges Clémenceau
91406 Orsay cedex

Guy Chanfray
☎ : 04 72 43 13 58

Institut de physique nucléaire de Lyon
IPNL – UMR 5822
Université Lyon-I
4, rue Enrico Fermi
Bâtiment Paul Dirac
69622 Villeurbanne cedex

Achille Stocchi
☎ : 01 64 46 83 01

Laboratoire de l'accélérateur linéaire
LAL – UMR 8607
Université Paris-Sud / Bâtiment 200
15, rue Georges Clémenceau
BP 34
91898 Orsay cedex

Yannis Karyotakis
☎ : 04 50 09 16 01

Laboratoire d'Annecy-le-Vieux de physique des particules
LAPP – UMR 5814
BP 110
9, Chemin de Bellevue
74941 Annecy-le-Vieux cedex

Jean-Claude Briant
☎ : 01 69 33 55 01

Laboratoire Leprince-Ringuet
LLR – UMR 7638
École Polytechnique
Plateau de Palaiseau
Route de Saclay
91128 Palaiseau cedex

directions

Rafaele Flaminio
☎ : 04 72 43 26 78

**Laboratoire des matériaux avancés
LMA- USR 3264**
Université Claude Bernard – Lyon-I
Campus de la Doua
7, avenue Pierre de Coubertin
Bâtiment Virgo
69622 Villeurbanne cedex

Hervé de Kerret
☎ : 03 24 41 51 80

**Laboratoire neutrino
de Champagne Ardenne
LNCA – UMS 3263**
Château de l'Aviette
08600 Rancennes

Dominique Durand
☎ : 02 31 45 29 66

**Laboratoire de physique corpusculaire
de Caen
LPC Caen – UMR 6534**
ENSI Caen
6, bd du Maréchal Juin
14050 Caen cedex

Alain Falvard
☎ : 04 73 40 72 72

**Laboratoire de physique corpusculaire
de Clermont
LPC Clermont – UMR 6533**
Université Blaise Pascal
Campus des Cèzeaux
24, avenue des Landais BP 80026
63171 Aubière cedex

Reynald Pain
☎ : 01 44 27 48 36

**Laboratoire de physique nucléaire
et de hautes énergies
LPNHE – UMR 7585**
Université Pierre et Marie Curie
UPMC – Tour 12/22, case courrier 200
4, place Jussieu
75005 Paris cedex 05

Serge Kox
☎ : 04 76 28 40 01

**Laboratoire de physique subatomique
et de cosmologie
LPSC – UMR 5821**
Université Grenoble-I
53, avenue des Martyrs
38026 Grenoble cedex

directions

Fabrice Feinstein
☎ : 04 67 14 93 03

**Laboratoire Univers et particules
de Montpellier
LUPM – UMR 5299**
Université Montpellier-II
Case CC072
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier cedex 05

Fabrice Piquemal
☎ : 04 79 05 54 54
05 57 12 08 68

**Laboratoire souterrain de Modane
LSM – UMR 6417**
Carré Sciences
1125, route de Bardonnèche
73500 Modane

Bernd Grambow
☎ : 02 51 85 84 00

**Laboratoire de physique subatomique
et des technologies associées
Subatech – UMR 6457**
École des Mines
4, rue Alfred Kastler
La Chantrerie
BP 20722
44307 Nantes cedex 03

Gaëlle Rey
☎ : 04 50 31 57 20

**Microtechnologies pour l'industrie
GIP MIND**
Bâtiment Mont-Blanc 1
Archamps Technopole
74160 Archamps

Renaud Huynh
☎ : 01 56 24 55 30

**Musée et archives de l'Institut
du radium Pierre et Marie Curie,
Frédéric et Irène Joliot
UMS 6425**
Institut Curie
11, rue Pierre et Marie Curie
75248 Paris cedex 05

Philippe Brion
☎ : 04 50 09 55 71

**Unité de logistique internationale service
et soutien aux expériences
ULISSE - UPS 2966**
BP 110
9, chemin de Bellevue
74941 Annecy-le-Vieux cedex

Photo de couverture : copyright collaboration Double Chooz/CEA imag'in IRFU.
Photos de l'intérieur : copyright CNRS Photothèque/EGO, Collaboration Hess, Cern,
Ganil, CNRS Photothèque, CNRS Photothèque/IN2P3, CNRS/IN2P3.